

Assurer la comptabilité générale d'une entreprise artisanale - TPE/PME - ADEA BLOC2

Financement
Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif
Organisme responsable et contact
CMA NA Aurélie FRAPPIER-TONDELLIER 06.31.13.67.82 cmar-formation-continue@artisanat-nouvelle-aquitaine.fr
Accès à la formation
Publics visés :
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)
Sélection :
Dossier
Niveau d'entrée requis :
Sans niveau spécifique
Conditions d'accès :
Néant
Prérequis pédagogiques :
aucun
Contrat de professionnalisation possible ?
Non

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : • Veiller aux évolutions liées à la réglementation et aux répercussions que celles-ci pourraient avoir sur le statut juridique de l'entreprise. • Réaliser la comptabilité courante en rédigeant les devis, facture, bon de commande, en assurant la prévention et la gestion des impayés, en enregistrant les documents comptables manuellement et/ou avec un logiciel. • Réaliser un compte de résultat comptable en réalisant les enregistrements des journaux, écriture d'inventaire et rédaction des documents de synthèse

Contenu et modalités d'organisation

Introduction et évaluation de début de formation (1 heure) Séquence 1 : L'environnement comptable : découverte et notions essentielles (5 heures) • Les notions clé de la comptabilité et le vocabulaire comptable de l'entreprise • Les différents partenaires de l'entreprise et leurs rôles Séquence 2 : Les formes juridiques les plus courantes de l'entreprise et leurs impacts sur la vie de l'entreprise (21 heures) • Les différentes caractéristiques, les avantages et inconvénients régissant les formes juridiques les plus courantes • Les différentes caractéristiques des statuts de conjoint • Les différents régimes matrimoniaux, leurs droits et leurs devoirs Séquence 3 : Réalisation de la comptabilité courante de l'entreprise (7 heures) • Les différentes obligations comptables et fiscales Séquence 4 : la TVA : obligations et calculs (14 heures) • Les différentes obligations fiscales de la TVA pour les régimes du réel simplifié et du réel normal Séquence 5 : Les opérations de l'entreprise (7 heures) • Les éléments nécessaires à l'élaboration et au fonctionnement du compte de résultat et du bilan • Les mentions obligatoires de la facture, du devis et du bon de commande • Les mesures de prévention des impayés et de recouvrement Séquence 6 : Les enregistrements comptables (28 heures) • La réalisation des journaux Séquence 7 : La réalisation du compte de résultat comptable (14 heures) • La réalisation d'un compte de résultat comptable

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Adjoint de dirigeant d'entreprise artisanale - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

> ADEA - Bloc 3 : Assurer la rentabilité et la réalisation des budgets de sa TPE-PME - Objectif : Maîtriser la réalisation de budgets pour optimiser la gestion de la trésorerie de l'entreprise > ADEA - Bloc 5 : Définir sa stratégie commerciale et son marketing digital - RNCP38289BC05 Objectif : Pouvoir conseiller son dirigeant sur une stratégie commerciale et marketing digital et de la mettre en œuvre > ADEA - Bloc 4 : Assurer l'organisation administrative avec les outils bureautique/numérique

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00439509	du 07/03/2024 au 30/06/2024	Bordeaux (33)	CMA NA		MON COMPTE FORMATION	FPC
00654988	du 10/02/2026 au 25/03/2026	Bayonne (64)	CMA FORMATION BAYONNE		MON COMPTE FORMATION	FPC